

Le Serment du Jeu de paume

Quand David récrit l'Histoire

14 octobre 2008 – 11 janvier 2009

Contacts presse

Hélène Dalifard, Aurélie Gevrey, Violaine Solari

01.30.83.77.01/03/14

presse@chateauversailles.fr

www.chateauversailles.fr



CHATEAU DE VERSAILLES

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION PAR JEAN-JACQUES AILLAGON

Président de l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles

Versailles incarne, pour le monde entier, ce que fut la monarchie d'Ancien Régime au temps de sa splendeur et la vie de cour qu'elle suscita pour mettre en scène sa puissance et sa gloire.

Le XIXe siècle a cependant enrichi le château d'une dimension culturelle nouvelle en le consacrant, par la volonté de Louis-Philippe, « à toutes les gloires de la France » et à l'illustration de l'histoire de notre pays. Le roi des Français, en rassemblant, dans le palais de ses aïeux, le souvenir des pages les plus glorieuses de cette histoire, invitait, avec une rare audace, les Français à considérer qu'ils étaient tous, quelles que soient les nuances de leur sensibilité politique, les héritiers à la fois de l'Ancien Régime, de la Révolution, et de l'Empire.

Dans le vaste ensemble d'œuvres ainsi convoquées pour illustrer ce propos historique et politique, se croisent beaucoup de chefs-d'œuvre dont certains font partie de l'iconographie mythologique à travers laquelle nos concitoyens se représentent l'histoire de la France et le monde entier, quelques-unes de ses heures glorieuses.

Le Serment du Jeu de paume de Jacques-Louis David est l'un de ces chefs-d'œuvre, d'autant plus émouvant que les circonstances d'une histoire troublée ont conduit l'artiste à en abandonner l'exécution. Cette œuvre inachevée se réfère à un épisode insigne de la phase versaillaise de la Révolution Française, quand des députés des trois ordres du royaume se réunirent dans la salle du Jeu de paume pour jurer de ne se séparer que lorsqu'ils auraient donné une constitution à la France.

Cette grande esquisse méritait d'être étudiée, mise en perspective, rapprochée des modèles historiques qui en inspirèrent la conception, où la citation de l'antiquité et l'héroïsme dramatique des attitudes, le disputent à la volonté de décrire l'histoire telle qu'elle s'était effectivement déroulée.

Ce travail a été accompli, sous l'autorité du directeur général, Pierre Arizzoli-Clémentel, par Juliette Trey, conservateur en charge de la peinture du XVIIIe siècle. A mes yeux, il constitue l'une des premières étapes de la mise en valeur du Musée de l'Histoire de France dont l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles est le dépositaire.

Ce projet vise à rendre à Versailles toute la diversité et toute la richesse de son offre muséale si originale. Il se traduira, dès la fin de cette année, par la mise en ligne du Musée de l'Histoire de France dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Gaz de France.

A tous ceux qui ont permis la réalisation de la présente exposition, prêteurs publics et privés, collaborateurs de l'Etablissement, je tiens à marquer ma gratitude. Leur concours, leur travail contribuent à mettre en œuvre une meilleure connaissance des collections historiques du château de Versailles à laquelle je suis tant attaché.

Jean-Jacques Aillagon

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Serment du Jeu de paume *Quand David récrit l'Histoire*

Exposition du 14 octobre 2008 au 11 janvier 2009

L'exposition *Le Serment du Jeu de paume* ou *Quand David récrit l'Histoire* retrace la naissance et le parcours jusqu'à nos jours d'une œuvre de Jacques-Louis David devenue mythique.

Près de soixante-dix œuvres (peintures, estampes, dessins, films, sculpture ou documents d'archives) sont rassemblées autour de la grande ébauche de David pour *Le Serment du Jeu de paume*, œuvre inachevée, exceptionnellement présentée au public.

L'exposition s'inscrit dans le projet de mise en valeur du Musée d'Histoire de France de Versailles. Créé au château en 1833, par Louis-Philippe, et dédié "à toutes les gloires de la France", le musée retrace, par la peinture et la sculpture, les grands événements de l'histoire nationale. Le *Serment du Jeu de paume* de David, entré dans ses collections en 1921, en est l'un des plus étonnants chefs-d'œuvre.

Acte fondateur de la démocratie française, le serment du Jeu de paume se tient le 20 juin 1789 à quelques pas du château de Versailles, dans une salle de jeu dont il tire son nom.

Le 1^{er} mai, Louis XVI convoque les états généraux, réunion des trois ordres, la noblesse, le clergé et le tiers état. Il faut résoudre la grave crise financière qui s'est abattue sur le pays depuis l'été 1788. Les députés du tiers état espèrent des réformes. Rapidement déçus, ils refusent de se soumettre au pouvoir royal. Allié avec quelques députés du clergé, le tiers état se constitue solennellement en Assemblée nationale le 17 juin. Le roi tente de s'opposer à cette Assemblée en faisant fermer la salle des Menus-Plaisirs, où elle se réunissait. Trouvant porte close le 20 juin, les députés se rendent dans un gymnase proche, où l'on pratiquait le Jeu de paume, et y prêtent le fameux serment « de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la Constitution du Royaume soit établie et affermie sur des fondements solides ».

Alors que la salle du Jeu de paume devient un lieu symbolique, David, qui n'était pas à Versailles le 20 juin 1789, entame ce qu'il appelle lui-même son projet le plus ambitieux : une représentation du Serment du Jeu de paume sur une toile de dix mètres de large et plus de six mètres de haut, pour la salle des séances de l'Assemblée nationale.

Les études dessinées et peintes de David ainsi que ses sources artistiques témoignent de l'originalité et de la force du *Serment du Jeu de paume*. Elles sont confrontées aux documents historiques sur la salle du Jeu de paume et aux premières représentations du Serment du 20 juin. David lui-même organise la diffusion de son œuvre, d'exposition au Salon en commandes de versions gravées, alors que certains des acteurs principaux du Serment sont compromis dans les événements révolutionnaires. David ne peut plus, dès lors, les peindre en héros : la toile est progressivement abandonnée et conservée à l'état d'ébauche.

Dès 1791 toutefois, les artistes copient ou réinterprètent l'image créée par le maître. Au XIXe siècle, la version du Serment du Jeu de paume par David transparait derrière les illustrations des livres d'histoire comme dans les décors de mairies. L'œuvre est érigée en image officielle de la journée du 20 juin 1789, lors des commémorations officielles de la IIIe à la Ve République. La composition de David incarne désormais l'histoire. Ancrée dans la mémoire collective, l'œuvre de David trouve encore aujourd'hui des échos artistiques et politiques.

Les œuvres et les documents, la plupart rarement voire jamais exposés, proviennent pour les deux tiers de collections publiques et privées françaises.

Le parcours de l'exposition s'ouvre par le grand cabinet de l'appartement de Madame de Maintenon et se clôt sur l'ébauche de David, exposée dans l'attique Chimay, accessible par l'escalier de stuc.

Contacts presse :

Hélène Dalifard
Aurélie Gevrey
Violaine Solari
01 30 83 77 01/ 03/14
presse@chateauversailles.fr
www.chateauversailles.fr

Commissariat scientifique : Juliette Trey, conservateur chargé des peintures du XVIIIe siècle au château de Versailles.

L'exposition est réalisée avec le concours de  *fondation* et **PHILIPS**

L'EXPOSITION

L'exposition *Le Serment du Jeu de paume, quand David récrit l'histoire* a pour sujet central l'ébauche monumentale de David, conservée dans les attiques du château et rarement montrée au public. En suivant son destin jusqu'à nos jours, l'exposition montre comment ce tableau inachevé a élevé cet événement du 20 juin 1789 au rang de mythe national, et en a ainsi profondément influencé la perception actuelle. Regroupant une soixantaine d'œuvres, provenant de collections publiques et privées françaises, l'exposition s'interroge sur la question des rapports entre art et réalité historique, en éclairant le contexte de création de l'œuvre, ainsi que ses résonances artistiques et politiques aux XIXe et XXe siècles.

Le parcours de l'exposition s'articule en deux temps. Une section introductive présente le texte original du Serment du Jeu de paume, avec les signatures de tous les députés et les premières compositions sur l'événement.

La première partie évoque la naissance du projet pictural de David, son essor ainsi que la salle du Jeu de paume à Versailles, où a été prêté le Serment. Le travail préparatoire, les sources artistiques du peintre ainsi que les différentes études du tableau sont exposés. Aux travaux du maître sont associés des documents qui permettent de mieux comprendre le contexte de création de l'œuvre. La diffusion de la composition, dont David est le principal acteur, est ensuite évoquée. Le peintre a, en effet, initié des versions gravées de l'œuvre, et ce malgré l'abandon du projet lié au contexte historique et politique.

La seconde partie de l'exposition tente d'expliquer comment l'image du serment du Jeu de paume a pu devenir mythique depuis sa création jusqu'à nos jours. On ne connaîtra l'ébauche de David que par sa composition. Mais dès 1791, les artistes copient ou réinterprètent l'image créée par le maître.

Au XIXe siècle, la version du *Serment du Jeu de paume* par David transparait derrière toutes les illustrations ; des livres d'histoire jusqu'aux décors des mairies françaises. L'œuvre devient même l'image officielle du 20 juin 1789, à l'occasion des commémorations officielles, de la IIIe à la Ve République.

La composition de David incarne désormais l'histoire. Les dessins de Gros et Wicar, par exemple, reprennent son esprit, tout comme les estampes du Serment de Scheffer ou Raffet. La grande toile d'Auguste Couder de 1848 décrit la tentative de réinvention du thème et sa diffusion sous la IIIe République.

La salle du Jeu de Paume, transformée en 1883 en musée de la Révolution Française est également incluse dans l'exposition grâce à l'étonnant projet de Luc-Olivier Merson, qui a « achevé » en couleur et en grand format la toile de David. Un film documentaire présente l'œuvre *in situ*. Des extraits d'archives de l'INA, des films, et des objets quotidiens tels qu'une assiette ou un timbre évoquent la postérité artistique et politique de l'œuvre de David de la fin du XIXe siècle à nos jours, désormais ancrée dans la mémoire collective.

Juliette Trey
Conservateur au château de Versailles
Commissaire de l'exposition



LES LIEUX

L'Appartement de Madame de Maintenon

La seconde épouse de Louis XIV a habité cet appartement de 1684 à 1715. Il est desservi par l'escalier de la Reine, qui mène d'un côté à l'Appartement du Roi, et de l'autre à celui de Madame de Maintenon.

Cet ensemble de quatre pièces a été complètement reconfiguré au XIXe siècle, et n'a gardé aucune trace de son décor ancien.

Les deux antichambres étaient originellement tendues de damas cramoisi.

La chambre était un espace de travail dans lequel, tous les soirs entre cinq et dix heures, le Roi conversait avec un Ministre, en présence de la Marquise.

La famille royale attendait l'heure du souper du souverain dans la pièce voisine, un cabinet, où avaient également lieu des représentations théâtrales et musicales.

Cet espace est aujourd'hui consacré aux expositions temporaires.

La Salle de l'attique Chimay

L'attique dit de « Chimay », du nom de la princesse qui occupait ces espaces avant qu'ils ne soient réaménagés, se trouve au-dessus du Grand appartement de la Reine.

On y accède par l'escalier de la reine, puis par l'escalier de stuc. Ces salles présentent depuis 1988 les collections de peinture révolutionnaire, du consulat et du directoire, autrefois exposées au rez-de-chaussée de la cour de marbre (dans l'Appartement du Dauphin). Les œuvres furent transférées entre 1986 et 1988 à l'attique Chimay lorsque les appartements du rez-de-chaussée furent restitués dans leur état du XVIIIe siècle.

L'attique Chimay est prolongé par celui du Midi, où sont exposés les peintures évoquant la période de l'Empire.



Salle du Jeu de Paume

Cette salle de jeu est construite en 1686 sur un terrain situé au sud-est du château. C'est une propriété privée, dans laquelle la famille royale et surtout le Roi, ne dédaignaient pas de se rendre afin de pratiquer le sport de la paume, ancêtre du tennis..

Le 20 juin 1789, la fermeture, par décision royale, de la salle de l'Hôtel des Menus-Plaisirs, où se tenaient les états généraux, pousse les députés du tiers état à trouver un autre lieu de réunion.

Ils décident de se rendre dans la salle du Jeu de paume et y prêtèrent le fameux Serment, acte fondateur de notre démocratie :

« Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. »

461 députés, c'est-à-dire le tiers état auquel se joignirent quelques députés du clergé et de la noblesse, vinrent apposer leur signature.



Un décret de la Convention du 11 Brumaire an II (1^{er} novembre 1793) décide que la salle du Serment du Jeu de paume revient à la Nation. Le lieu connaît, dès lors, des fortunes diverses.

Atelier du peintre Gros en 1804, hospice militaire en 1815, atelier du peintre Horace Vernet sous le règne de Louis-Philippe, l'ancien gymnase fut entièrement restauré sous la IIIe République.

Les travaux de restauration du bâtiment, très délabré, et le décor sont placés sous la direction de l'architecte Edmond Guillaume (1826-1894) et commencent en 1880.

Il érige un édicule dorique soutenu par deux colonnes de marbre provenant du bosquet des Dômes dans le parc de Versailles et surmonté d'un coq en bronze (par Auguste Cain) pour abriter la statue en marbre de Sylvain Bailly (par René de Saint-Marceaux). Autour de la salle, dans une frise de feuillages, sont peints les noms des signataires du serment. Vingt bustes commandés à des sculpteurs contemporains évoquent les hommes les plus éminents de l'Assemblée.

Sur le pignon intérieur nord, une toile de Luc-Olivier Merson datée de 1883 reprend en grandes dimensions le dessin de Jacques-Louis David exposé au Salon de 1791 et conservé au château de Versailles.

Le 20 juin 1883, le musée de la Révolution française est inauguré dans la salle du Serment du Jeu de paume.

LE SERMENT DU JEU DE PAUME DE DAVID

***Le Serment du Jeu de paume*, J-L David,
Ebauche, 1791-1792,
Craie blanche, pierre noire et huile sur toile,
H. 3, 70 x L. 6, 54 mètres,
Musée du château de Versailles, dépôt du musée
du Louvre, département des Arts graphiques.**

La toile d'environ 7 mètres de large sur 10 mètres de haut destinée au *Serment du Jeu de paume* aurait été préparée dès l'été 1791, dans l'église des Feuillants, où se trouvait l'atelier de David.

Les assistants du peintre y reportèrent à la craie le dessin exposé au Salon de 1791, avec les personnages habillés. David redessina ensuite les députés nus, cette fois, par-dessus le motif. Plusieurs indices indiquent toutefois que le tableau définitif aurait présenté les figures habillées.

En dessinant ses personnages nus avant de les habiller, suivant la méthode académique, David donnait une consistance corporelle à ses personnages mais peut-être voulait-il aussi renforcer leur caractère de héros antiques.

Le peintre avait demandé aux députés de venir poser dans son atelier et avait déjà reporté quatre portraits sur la toile, ceux de Mirabeau, Dubois-Crancé, le père Gérard et Barnave, quand il abandonna son œuvre, probablement dans les premiers mois de 1792.

La toile ébauchée resta tout d'abord dans l'église des Feuillants puis David la déposa en 1803, roulée, au Louvre. L'œuvre reste en France quand le peintre part en exil à Bruxelles, en 1816.

Elle est découpée en trois morceaux en avril 1826, au moment de la première vente après décès de l'artiste, mais ne trouve pas preneur.

L'ensemble est acheté en 1836 pour le Louvre, qui dépose le fragment principal en 1921 au château de Versailles. On ignore ce qu'il est advenu des deux autres morceaux découpés.

La toile, toujours exposée à partir de 1923, a ensuite souvent été prêtée et déplacée au sein du château. Elle est exposée depuis 1988 dans l'attique Chimay.

Le tableau n'a jamais été achevé, il est resté à l'état d'ébauche. L'œuvre définitive devait mesurer environ sept mètres de haut sur dix mètres de large, peinte à l'huile, dans des couleurs vives.



© château de Versailles, Jean-Marc Manai

***Le Serment du Jeu de paume d'après David,*
L-O Merson, 1882-1883,
Huile sur toile marouflée,
Salle du Jeu de paume, Versailles.**

Chargé de restaurer la salle du Jeu de paume en 1879, Edmond Guillaume, manifeste son allégeance à David par la commande à Luc-Olivier Merson, d'une copie du *Serment du Jeu de paume* pour décorer la salle.

Les termes de la commande spécifient que Merson « est chargé d'exécuter un tableau représentant *Le Serment du Jeu de paume* d'après le dessin de David et d'après l'ébauche du même maître, qui est au musée national du Louvre » et préconisent son exécution « en grisaille ».

Merson doit ainsi respecter le camaïeu du dessin du Salon de 1791. L'usage de la grisaille permet d'intégrer harmonieusement le décor monumental dans la salle.



© RMN, Gérard Blot

Atypique dans la production davantage symboliste de Merson, la composition est exécutée « aux dimensions du tableau commandé [à David] aux frais de l'État, par l'Assemblée nationale ».

Merson, qui a travaillé d'après la gravure de Jazet, doit « serrer au plus près le dessin du maître », tout en redessinant certains éléments, peu caractérisés par David (habits, visages).

Dans un souci de vérité, Merson cherche à la Bibliothèque nationale « tout ce qu'il [peut] de portraits authentiques de membres de l'Assemblée », de costumes et de détails, pour les décalquer et les intégrer à la composition.

La grisaille est finalement tempérée par « quelques légères indications de tons ».

La réalisation en quelques mois de cette œuvre qui requit à Merson l'aide de quatre assistants fut une véritable prouesse technique.

La version du *Serment* de 1883, à la fois copie et création, achevant le projet de 1791, est peut-être le plus bel hommage rendu à l'œuvre de David. Elle est aussi, nécessairement, une trahison.

Placée dans la salle du Jeu de paume juste à temps pour l'inauguration du musée de la Révolution le 20 juin 1883, la toile de Merson y est toujours conservée.

BIOGRAPHIE



Portrait de l'artiste
Jacques-Louis David
© RMN / Droits réservés

Jacques-Louis David (Paris, 1748 – Bruxelles, 1825)

D'abord élève de François Boucher puis de Joseph-Marie Vien, David obtient en 1774 le prix de Rome, lui permettant de séjourner à l'Académie de France en Italie, durant cinq ans.

De retour à Paris, il expose au Salon de 1781 le *Bélisaire secouru par un soldat* (musée des Beaux-Arts, Lille) qui le fait agréer à l'Académie royale de peinture. Reçu à l'académie en 1783, il fait un nouveau voyage à Rome en 1784. Il y compose le *Serment des Horaces* (musée du Louvre) exposé au Salon de 1785, avec lequel il connaît son premier grand succès.

Il confirme ensuite ce succès avec *La Mort de Socrate* (1787, Metropolitan museum, New York), *Pâris et Hélène* (1788, musée du Louvre) et *Les Licteurs rapportent à Brutus les corps de ses fils* (1789, musée du Louvre). David privilégie alors les thèmes tirés de l'histoire antique, les exemples de courage et de vertu.

Il regroupe autour de lui de nombreux élèves, dont Drouais, Hennequin, Wicar et Girodet.

A partir de la fin de l'année 1789, il participe aux événements révolutionnaires. Il commence le projet de peinture du Serment du Jeu de paume en 1791, mais élu député à la Convention en 1792, il abandonne pour un temps ses activités de peintre pour se consacrer à la politique. Il réalise toutefois des œuvres patriotes, telles que *Marat assassiné* (1793, musées royaux de Bruxelles, copie au château de Versailles).

Sa rencontre avec Bonaparte à la fin de l'année 1797 inaugure une nouvelle période. Fasciné par le jeune général, David croit avoir trouvé le héros idéal. Jusqu'en 1815, il se consacre presque exclusivement à peindre la gloire du premier consul devenu Empereur, avec notamment *Le sacre* (1804-1808, musée du Louvre, réplique au château de Versailles).

Fidèle à Napoléon, David part en exil à Bruxelles au moment de la chute du régime, et du retour des héritiers de Louis XVI sur le trône de France, en 1815. Il s'attache désormais aux portraits et à des scènes mythologiques pour lesquelles il privilégie le plaisir de la belle peinture, avec par exemple *Mars désarmé par Vénus et les Grâces* (musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles, 1824).

QUELQUES ŒUVRES DE L'EXPOSITION

**Le Serment du Jeu de paume, J-L David,
Dessin préparatoire, plume, encre, lavis et
rehauts de blancs sur traits de crayons,
Musée du château de Versailles.**

Ce dessin d'ensemble, aux dimensions imposantes (66 x 101 cm) met en place la composition entière pour le tableau, il précède le travail du peintre sur la toile.

Reprenant de nombreux motifs issus de l'histoire antique et de la peinture d'histoire, David ancre la scène dans une tradition classique qui l'ennoblit. Il effectue également un travail de documentation et d'études sur nature.

Ce dessin est exposé dans son atelier, au Louvre, en 1791. Les visiteurs sont nombreux.

Au Salon de 1791, les critiques sont nombreuses. Accroché sous *Le Serment des Horaces*, à côté du *Brutus* et de *La Mort de Socrate* le tableau forme un pendant du *Serment des Horaces*.

Si la composition est appréciée, certains lui reprochent son caractère républicain.

Reproduit par la gravure en 1794 puis en 1823, ce dessin a assuré la diffusion du projet de David.



© château de Versailles, Jean-Marc Manā

Alors que ce dessin est exposé au Salon, David fait appel aux députés, par les journaux, pour qu'ils viennent poser dans son atelier, afin d'être représentés sur sa grande toile du *Serment*. L'annonce que le peintre fait paraître dans le *Moniteur* le 4 octobre 1791 est rédigée ainsi : « M. David prie MM. les députés qui se seront trouvés à Versailles au Serment du Jeu de paume dont il n'a pu peindre la figure, de bien vouloir lui envoyer leurs portraits gravés, à moins qu'ils ne fassent un voyage à Paris dans l'espace de temps qu'il sera à faire son tableau, qu'il presume être de deux années. Dans ce cas, ils auraient la bonté de venir le trouver à son atelier aux Feuillants ».

Cette annonce correspond probablement au moment où David commence véritablement à ébaucher son tableau. Si le dessin du Salon de 1791 met en place la composition, tout le travail d'études détaillées des visages et des costumes reste en effet à faire.

Ces portraits réalisés par David devaient ensuite être intégrés à sa grande composition. Sur son ébauche seuls quatre visages ont été reportés sur la toile ; ceux de Mirabeau, Barnave Michel Gérard et Dubois-Crancé.

Edmond Dubois Crancé, député du bailliage de Vitry-le-François, prêtant le Serment du Jeu de paume, J-L David, Huile sur toile, Galerie Turquin.



© Galerie Turquin

Représentant du bailliage de Vitry-le-François aux états généraux de 1789, Dubois de Crancé se joint aux députés du tiers état qui prêtent Serment dans la salle du Jeu de paume.

Dubois-Crancé prononce le 28 octobre 1790 devant la Société des Amis de la Constitution un discours rédigé par David et demandant la prise en charge de la réalisation du tableau et de la diffusion d'une gravure pour immortaliser le *Serment du Jeu de paume*.

Il apparaît sur la composition de David, debout sur une chaise, dominant Robespierre, le Père Gérard, Mirabeau et Barnave.

Son portrait fait partie des quatre têtes peintes directement sur l'ébauche.

Ce portrait reprend la pose de Dubois-Crancé dans l'ébauche dans *le Serment* mais est beaucoup plus abouti que les études de têtes peintes par David.

Il pourrait donc s'agir d'un portrait peint par le maître pour être offert au modèle.

Etude pour Le Serment du Jeu de paume : Bertrand Barère de Vieuzac, J-L David, 1790, Huile sur toile, Musée du château de Versailles.



© château de Versailles, Christian Millet

Barère, député de Bigorre, est représenté par David au premier plan du *Serment*, assis. Il enregistre sur le papier l'évènement pour *Le Point du Jour*, son journal publié pour la première fois le 19 juin 1789. Il symbolise l'histoire.

Pendant que le dessin présentant la composition du *Serment* était exposée au Salon, le 28 septembre 1791, Barère proposa à l'Assemblée que le tableau soit achevé aux frais de la Nation.



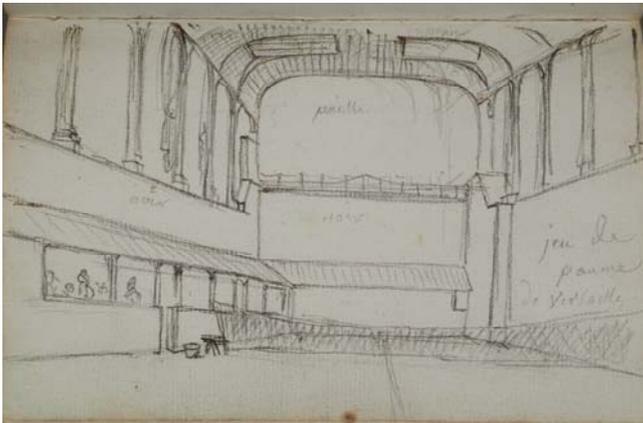
© Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon

**Etude de tête : le père Gérard, J-L David,
Huile sur toile,
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de
Besançon.**

Laboureur breton, élu aux états généraux, Michel Gérard siègea en costume paysan.

Le 2 mai 1789, alors que Louis XVI reçoit les députés à Versailles, il ne porte pas le costume de cérémonie imposé. Le roi le remarque et le salue.

La figure du pittoresque « père Gérard » devient dès lors très populaire, ce dont témoigne la place que lui attribue David, au premier plan dans la composition, entre Dubois-Crancé et Mirabeau.



© château de Versailles, Christian Millet

**Carnet de dessins, J-L David,
1790-1791, repris vers 1798-1814,
Mine de plomb,
Musée du château de Versailles.**

Ce carnet de dessins contient essentiellement des recherches préliminaires pour *Le Serment du Jeu de paume*. Il comporte des croquis de personnages seuls ou en groupes, nus ou habillés, mais aussi un dessin de la salle et plusieurs pages de notes.

Sa reprise de l'héritage classique se double d'un travail de documentation et d'études sur nature.

Absent de Versailles le 20 juin 1789, David a effectué un travail de documentation et d'études sur nature pour élaborer sa composition. Il s'est notamment rendu dans une salle du Jeu de paume – très probablement celle de Versailles comme en témoigne l'inscription sur le dessin - pour en dessiner l'intérieur.

20 juin 1789, le Serment du Jeu de paume,
Léopold Morice, 1881-1883,
Modèle à grandeur définitive pour le Monument à la
République, place de la République à Paris ; plâtre,
Dépôt des œuvres d'art de la Ville de Paris.



Bas-relief en bronze du monument à la République
 Place de la République à Paris
 © château de Versailles

Léopold Morice obtient une commande de la Ville de Paris en 1880, à l'issue d'un concours organisé en 1789 pour la réalisation de la première statue monumentale symbolisant la République. Trois allégories en pierre de la Liberté, l'Égalité et la Fraternité sont placées autour du piédestal. Sur la base, douze bas-reliefs en bronze évoquent les révolutions de 1789, 1830 et 1848. L'un d'eux représente le Serment du Jeu de paume.

Morice a recomposé la scène de David avec les principaux personnages mis en exergue dans le dessin du peintre. Le Serment du Jeu de paume, tel que David l'a figuré, entre dans l'espace public. La statue a été inaugurée le 14 juillet 1883 par un grand défilé.

L'exposition présente le plâtre préparatoire au bronze, réalisé par Morice.

150e anniversaire de la Révolution française : le Serment du
Jeu de paume, André Spitz, 1939,
Aquarelle,
Paris, Musée de la Poste.



© Musée de la Poste, Paris

Le 2 février 1939, un projet de loi ayant pour objet la célébration, par une commémoration nationale, du 150e anniversaire de la Révolution française, est présenté à la chambre des députés.

Les représentants du peuple veulent donner à cet événement une importance comparable au centenaire de la Révolution, célébré lors de l'Exposition universelle de 1889. Ils veulent affirmer l'attachement de la France aux principes révolutionnaires auxquels elle demeure fidèle. Cette idée est adoptée.

Un député sollicite alors le ministère des postes, télégraphes et téléphones, pour l'obtention de vignettes figurant les grands événements et grands hommes de la Révolution française.

Une vignette fiduciaire est émise, représentant le Serment du Jeu de paume, d'après le tableau de David. C'est André Spitz qui la réalise, en recadrant la composition de David. Ce dessin, appelé maquette du timbre, est approuvé, le timbre commémoratif est émis.

A sa sortie, la presse philatélique le critique et le juge « touffu », « trop chargé ». Il est rapidement retiré de la vente.

Pour le bi-centenaire de la Révolution française, en 1989, la Poste émet un timbre-poste consacré à la grande toile inachevée de David.

LE JEU DE PAUME

Il existe plusieurs variantes du Jeu de paume. Les principales sont : la longue paume se jouant en terrain découvert et la courte paume dans un endroit clos et couvert de 28,50 m de longueur, 9,50 m de largeur et 7 m de hauteur au moins.

Née au XIIe siècle la paume est l'ancêtre du tennis ; les instruments utilisés sont la balle et la raquette : les deux joueurs se renvoyant la balle après un rebond. Il n'y a pas systématiquement de filet au milieu du terrain, mais le plus souvent une simple lignée tracée. La façon de compter les points (15-30-40) dans un match de tennis est héritée du Jeu de paume. Les spectateurs se tenaient sous l'auvent qui s'appuyait sur trois côtés de la salle et étaient protégés par un filet. Une glissière le long du mur d'appui permettait le service des balles. Le jeu de paume connaît son âge d'or de la fin du XVe au premier tiers du XVIIe siècle.

Louis XIV jouait régulièrement à la paume sur les conseils de son médecin Fagon, Louis XV beaucoup moins. Sous le règne de Louis XVI, la paume revint à la mode et le comte d'Artois, frère du roi (futur Charles X) s'y adonnait avec enthousiasme. La paume était encore très à la mode à la veille de la Révolution.

Une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a mis à jour en 2007 les vestiges du jeu de paume de Louis XIII dans la cour du Grand Commun du château de Versailles.

Vers 1630, Louis XIII fait construire un jeu de paume à côté de son château. Il se compose d'un jeu et d'un pavillon d'habitation pour le maître paumier. La fouille a mis au jour le plan complet de ce jeu. Le sol est revêtu de carreaux en calcaire de taille, précédé d'un sol de carreaux en terre cuite. La présence de galeries sur trois côtés indique qu'il s'agit d'un jeu en salle. Le grand mur du quatrième côté est largement perturbé par de profondes galeries souterraines creusées lors de l'édification par Louis XIV du Grand Commun, destiné à accueillir le « service » du château (cuisines, etc.).



LE MUSEE D'HISTOIRE DE FRANCE

Depuis la fin du XIXe siècle, l'Histoire contemporaine du Château avait remis en cause beaucoup des partis pris de Louis-Philippe, qui avait souhaité dédier le château de Versailles à « toutes les gloires de la France » à travers son Musée de l'Histoire de la France.

Cette remise en cause avait entraîné une imbrication confuse dans les circuits de visite des « appartements royaux » et du Musée de l'Histoire de France, rendant la progression de ce dernier difficilement compréhensible par le public.

Si la résidence royale, avec ses appartements, ses jardins et ses châteaux de Trianon, a toujours été lisible, les galeries historiques le sont beaucoup moins.

Elles proposent un parcours incohérent, divisé entre l'aile du nord et l'aile du midi.

Dans l'aile du nord, les salles des croisades, les salles du XVIIe siècle et les salles de 1815 à 1919 se confrontent ainsi à la chapelle royale et à l'Opéra. Dans l'aile du midi, l'épopée napoléonienne se trouve partagée entre le 1er niveau et le 3e niveau. Entre les deux se trouvent la galerie des Batailles et la salle 1830.

L'Établissement public a fait le choix d'assumer ce Musée de l'Histoire de France et d'en faire un élément fort et clair de son « offre culturelle » en lançant son remembrement en 2008.

A l'avenir, l'organisation muséale du Château se déploiera de la manière suivante : **le Versailles « royal »**, celui des bâtiments et du Parc, celui des appartements royaux et princiers dans le **corps central**, témoins de la vie de cour des XVIIe et XVIIIe siècles.

L'aile du Midi, point essentiel du projet, abritera le nouveau Musée de l'Histoire de France, au sein de la galerie des Batailles et de la salle du Congrès. Il pourra ainsi répondre à ses prérogatives civiques, avec un prolongement dans l'Histoire contemporaine.

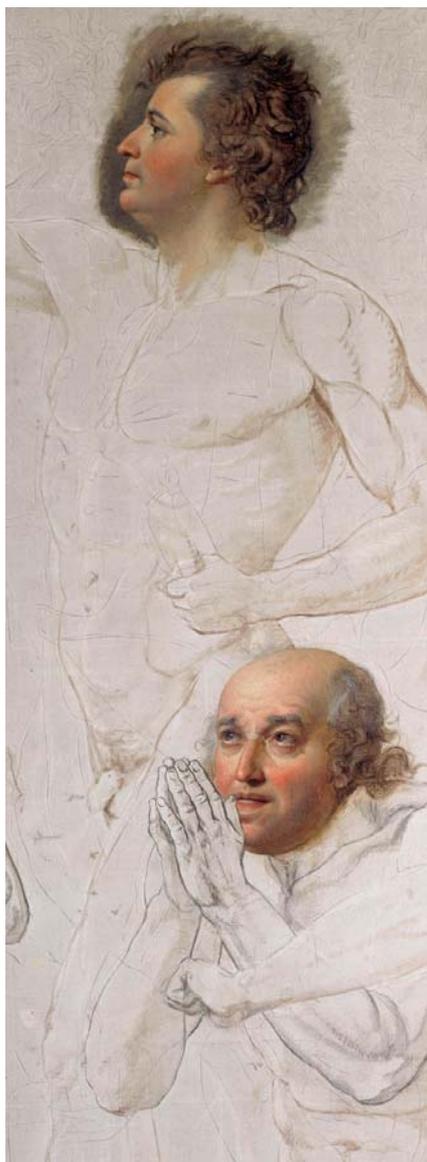
Suite à la Loi du 26 juillet 2005, les espaces rétrocédés par le Parlement au château de Versailles offrent 60 salles, réparties sur trois niveaux et permettront aux espaces d'exposition de l'aile du Midi de totaliser près de 12 000 m².

La mise en œuvre de ce projet de valorisation du Musée de l'Histoire de France se déroule en trois étapes, déjà engagées :

- L'aménagement d'une salle d'information sur le Musée de l'Histoire de France dans la salle Louis-Philippe, qui fait ainsi office de sas d'orientation entre les appartements royaux et la galerie des Batailles.

- La mise en ligne en novembre 2008 d'un site Internet consacré au Musée de l'Histoire de France. Il présentera les collections numérisées, l'histoire du musée et une visite vidéo des espaces les plus importants. Un espace participatif permettra à des professeurs et à des internautes de proposer leurs propres fiches pédagogiques et articles sur les œuvres de leur choix. Ce site est réalisé avec le soutien de la Fondation d'entreprise Gaz de France.

- La mise en œuvre de l'étude de la programmation architecturale et muséographique.



PUBLICATION



Le Serment du Jeu de paume ou quand David récrit l'Histoire

Textes : Juliette Trey et Antoine de Baecque

Préface : Pierre Arizzoli-Clémentel

Postface : Philippe Bordes

Le Serment du Jeu de paume de Jacques-Louis David constitue l'un des plus étonnants chefs-d'œuvre du musée d'Histoire de France créé en 1837 par Louis-Philippe, dans une volonté de célébration de « toutes les gloires de la France ».

La destinée de l'ébauche, entrée dans les collections du musée en 1921 et aujourd'hui exposée dans l'attique Chimay, contribue tout autant que sa puissance picturale à son mythe.

Source d'inspiration inépuisable – peintures, estampes, dessins, films, sculptures, etc. -, elle consacre dans son inachèvement même la passion d'un peintre mû par une ambition et une volonté de rupture avec l'ordre établi et le classicisme ambiant.

Cet ouvrage en retrace la genèse, l'élaboration et la trajectoire jusqu'à nos jours.

Juliette Trey, conservateur chargé des peintures du XVIIIe siècle au château de Versailles.

Antoine de Baecque, historien de la culture du XVIIIe siècle, critique et historien du cinéma.

Coédition Château de Versailles – Editions Art-Lys, 64 pages, quadri, 40 illustrations, 17 x 24, 18€, couverture enveloppante.

INFORMATIONS PRATIQUES

Exposition ouverte du 14 octobre 2008 au 11 janvier 2009

Horaires

Ouvert tous les jours sauf le lundi : de 9h à 18h30 (dernier accès 18h)

A partir du 1^{er} novembre de 9h à 17h30 (dernier accès 17h).

Tarifs :

La visite de l'exposition est incluse dans la visite du Château (circuit des Grands Appartements).

Droit d'entrée : 13,50 € (plein tarif), 10 € (tarif réduit).

Les billets sont en vente toute l'année sur le réseau Transilien de la SNCF, dans les points de vente de la FNAC, de la Réunion des Musées Nationaux et sur place le jour-même.

Renseignements :

Tel : 01 30 83 78 00

www.chateauversailles.fr

Activités pédagogiques autour de l'exposition :

Jeu d'esquisses

Atelier de dessin pour les 8-11 ans. Dates : 28 oct. (ouverture des réservations le 13 oct.) et 24 déc. 2008 (ouverture des réservations le 8 déc.)

Horaires : 10h30 – 12h 30

Tarif : 5,50 € par enfant

Propositions d'activités pour les personnes handicapées :

- L'ébauche du Serment du Jeu de paume est représentée sur un support en relief et au gros trait pour les personnes mal et non voyantes. Cette transcription en relief est réalisée grâce au soutien de la Fondation d'entreprise Gaz de France.

- Juliette Trey, commissaire de l'exposition, mènera deux visites conférences pour les publics déficients visuels les 18 décembre et 8 janvier à 14h30.

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles auprès du bureau des publics spécifiques 01 30 83 75 05 handicap@chateauversailles.fr. Tarif réduit: 5,50 €.

- Un document en gros caractères est disponible sur places pour les personnes mal voyantes.

- Le film documentaire présentant les techniques de travail de David diffusé à la sortie de l'exposition est sous titré en français pour les personnes sourdes et mal entendant ; de plus il permet aux personnes à mobilité réduite ne pouvant accéder à l'Attique et à la salle du Jeu de paume de visualiser ces espaces.

La salle du Jeu de paume est ouverte, sur réservation.

Contactez l'Office de Tourisme de Versailles

2 bis, avenue de Paris

78000 Versailles

tél. : 01 39 24 88 88

courriel : tourisme@ot-versailles.fr

site Internet : www.versailles-tourisme.com

